



## Atelier « Le vivre ensemble, une des vertus de la MEL »

### Synthèse des travaux

Contribution présentée en séance plénière

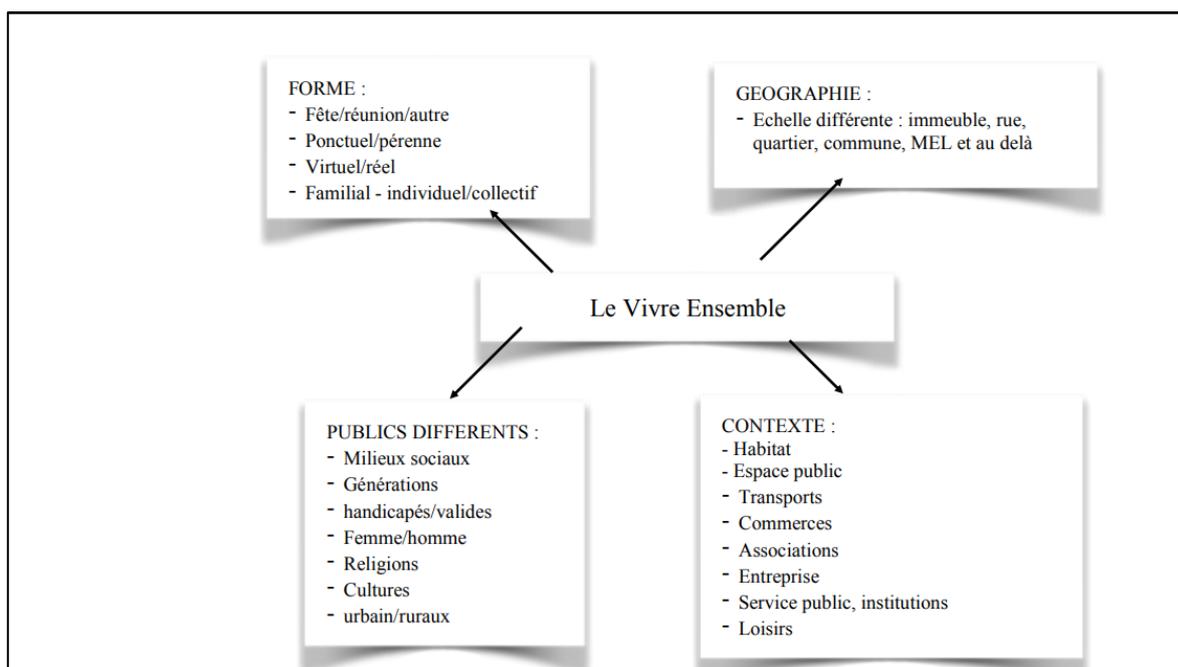
le 30 janvier 2019





Vivre Ensemble, **une thématique qui s'inscrit dans un contexte difficile avec des replis divers et des ruptures du lien social**. Cette thématique se trouvait bien souvent dans les programmes des candidats lors des dernières élections municipales, ce qui veut dire que ce sujet s'imposait. Si on se pose la question du vivre ensemble, c'est que celui-ci fait défaut ...

**Mettre des mots sur le concept de Vivre Ensemble fut la première étape du travail en atelier**. Il fallait le définir. Quelques termes sont revenus de façon récurrente : solidarité, partage, respect, tolérance, lien, collectif... . Ces mots ont conduit à une **approche plus concrète** au travers de leviers cités : habitat, mixité sociale, intergénérationnel, culture, sport, vie des quartiers, école et environnement. La carte ci-dessous présente divers angles d'approche ayant émergé de nos échanges.



Très vite, il nous est apparu qu'il était indispensable de dépasser le niveau sémantique, philosophique ou intellectuel et qu'il fallait donner de la consistance à ce « mot-valise ».

**Briser les frontières invisibles, faire du lien en dépassant les différences sociales, culturelles ou générationnelles ...briser les représentations, les peurs... donc se poser en rupture avec l'individualisme, et le communautarisme...**, des paroles qui pour être suivies d'effets doivent se concrétiser dans un cadre d'actions.

**C'est ainsi que le « vivre ensemble » est devenu le « faire ensemble »**. Il s'agit de « faire société », « faire cité ». **Le faire ensemble sert le vivre ensemble quand il permet d'agir collectivement, de partager un espace pour se rencontrer.**

Nous avons fait le choix de ne pas traiter du vivre ensemble individuel ou quotidien mais il existe partout aussi : parents d'élèves, voisinage, .... Notre étude se rapportant au vivre ensemble avec les institutions et plus particulièrement avec la MEL.

Ce fil rouge a guidé le travail du groupe tout en s'interrogeant toujours sur le **rôle de la MEL dans cette perspective du vivre ensemble**.

Une fois cette phase de réflexion franchie, la méthode s'est imposée : **aller à la rencontre des élus de la MEL** en sélectionnant un panel de communes suffisamment diversifié pour être représentatif, et aussi rencontrer les **acteurs du faire ensemble: institutionnels et associatifs**.

Il n'était toutefois pas possible de poursuivre les travaux sans prendre en compte les **réalités socio-économiques et spatiales du territoire de la MEL**, pour prendre la mesure de l'amplitude des obstacles à surmonter pour tisser ou reticoter du lien social.

Le constat fut plutôt inquiétant. Les chiffres démontrent des **fractures socio-spatiales dans le territoire de la MEL**, chiffres qui traduisent parfois une réalité à l'opposé du thème du vivre ou du faire ensemble.

La MEL, avec 1 119 877 habitants (recensement Insee 2016) compte 90 communes dont 2 villes associées : Lomme et Hellemmes, elle est la 4ème métropole par sa taille après Paris, Lyon et Marseille. Sur ce territoire, un **mélange de rural et d'urbain**, et notre panel de communes visitées en a tenu compte pour comprendre les différences d'approches selon **la typologie géographique et aussi socio-économique**.

Tous les élus ont été très réceptifs à notre questionnaire\* et tous ont compris nos attentes en illustrant leurs propos de nombreux exemples qui nous ont permis de définir les leviers du vivre ensemble. Certains d'entre eux nous ont particulièrement montré les difficultés du vivre ensemble du fait des **disparités des niveaux de vie de leurs habitants**, en particulier Mons-en-Barœul, et aussi Lille. La question de la **mixité sociale** y est posée clairement par les élus rencontrés.

Le rapport du SCOT (schéma de cohérence territoriale) de 2016 permet de cadrer les atouts et les faiblesses de la MEL de façon à mieux cerner les enjeux du vivre ensemble sur son territoire.

Démographiquement, le territoire de la MEL est jeune, ce qui peut être un atout, mais dans une phase de vieillissement : l'âge moyen est de 36,5 ans mais la part des plus de 70 ans a augmenté. Les retraités représentent 26,5% de la population métropolitaine. Le solde migratoire est négatif mais il est compensé par le nombre d'étudiants.

D'un point de vue socio-spatial, c'est une **métropole mosaïque**, avec une forte segmentation sociale, dans laquelle les écarts se creusent, avec une particularité : **les quartiers aisés voisinent avec des quartiers intermédiaires et même défavorisés, comme c'est le cas pour les quartiers de l'hyper-centre de Lille et Lille Sud**. La MEL compte des **espaces de grandes difficultés sociales** avec une superposition de problématiques liées à la pauvreté. Le **processus de décohabitation sociale** et de **segmentation des ménages** s'est accéléré. Par ailleurs, le taux de chômage sur le territoire métropolitain est de 17,2%, avec 30,9% de la population non scolarisée qui n'a aucun diplôme. D'un point de vue socio-professionnel, la MEL compte une forte concentration de cadres et professions intermédiaires mais aussi des populations fragilisées. Cette situation pèse sur le vivre ensemble.

Dans la MEL, selon le rapport de février 2018 fait par l'agence de développement et d'urbanisme, **la pauvreté est très concentrée à Roubaix, Tourcoing et Lille**.

**La conférence donnée par le sociologue Serge Paugam nous a permis de mettre des mots sur le délitement du lien social depuis les années 80** et de mesurer l'ampleur du chantier que nous avons ouvert en proposant des pistes qui pourraient reconstruire ce lien. Le contexte économique a provoqué un délitement du lien social par des ruptures cumulatives de liens, une perte de respect et confiance mutuels pouvant aboutir à une **ghettoïsation**. Si on veut reconstruire le vivre ensemble, il faut **vaincre les préjugés sur la pauvreté, travailler sur la réalité de cette pauvreté**. Le sociologue a évoqué plusieurs axes dont 2 essentiels : **prendre en compte la protection des individus** et leur **reconnaissance sociale** avec le sentiment d'utilité et non de relégation, et **combattre les représentations** qui consistent à maintenir les populations les plus faibles dans des espaces d'exclusion.

**Le vivre ensemble à l'échelle d'une métropole implique une collaboration entre tous les acteurs institutionnels, privés, associatifs** pour surmonter la fragmentation qui nuit à la concrétisation des valeurs républicaines, notamment l'égalité et la fraternité. **Si le vivre ensemble est une des vertus de la MEL, il s'agit bien de mettre en valeur cette vertu en termes de construction d'une vraie cohésion sociale à l'échelle de la métropole.** Pour alimenter cette démarche, il nous est d'abord apparu essentiel de créer des échanges visant à explorer la perception locale du vivre ensemble de certains acteurs, avec pour objectif de pouvoir ensuite les **faire connaître et valoriser ces pratiques du vivre ensemble.**

Le second objectif fut de **mieux identifier les leviers de ce vivre ensemble.** Lesquels peuvent être portés par la MEL dans le cadre de ses compétences ? **Comment construire le scénario inclusif du « faire ensemble » dont la MEL serait le chef d'orchestre ?** Il s'agit d'un enjeu sociétal qui a été bien perçu par les élus et les acteurs que nous avons rencontrés.





## PANORAMA D'INITIATIVES EN FAVEUR DU VIVRE ENSEMBLE DANS LA MEL

Conscients que de multiples initiatives existent dans la MEL pour favoriser ou améliorer le vivre ensemble, et à défaut de pouvoir réaliser un "Tour de la MEL en 90 jours", **nous avons sollicité et rencontré en délégation réduite une vingtaine d'acteurs municipaux, économiques ou associatifs:**

- **communes** (élus et/ou représentants municipaux): Armentières, Haubourdin, Emmerin, Lille, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Quesnoy-sur-Deûle, Sailly-lez-Lannoy, Tourcoing et Villeneuve d'Ascq
- **acteurs transversaux économiques ou associatifs** : le collectif d'associations Réso Asso Métro, la compagnie théâtre de l'Oiseau Mouche, la Maison de l'emploi et la Mission locale de Lille, le bailleur social Lille Métropole Habitat, la Fondation Agir Contre l'Exclusion, la Fédération des Centres Sociaux, le service de la Politique de la Ville à la MEL que nous remercions à nouveau ici chaleureusement pour leur accueil et leur disponibilité.

Ces interlocuteurs nous ont livré :

- leur conception du Vivre ensemble en général;
- quelques illustrations d'initiatives en faveur du Vivre Ensemble dans leur commune ou leur structure;
- les limites et obstacles éventuels observés dans ce domaine.

Les initiatives évoquées dans ces entretiens peuvent être abordées sous différents angles:

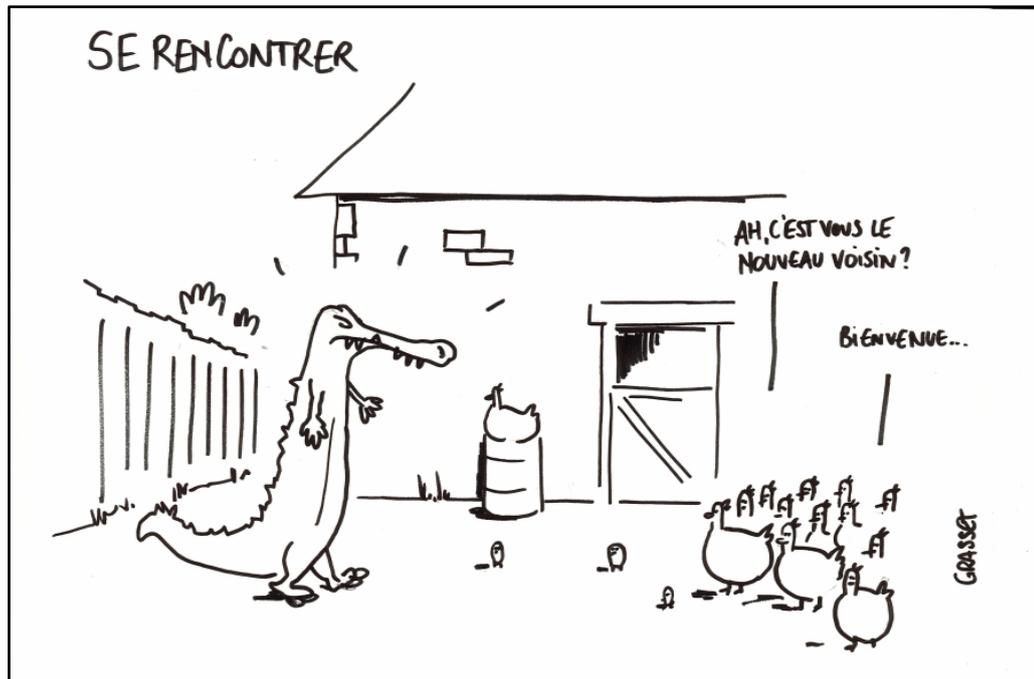
- les publics visés : généralement à visée transversale et citoyenne, elles peuvent toucher un public en particulier : enfants, seniors, personnes vulnérables .... ;
- leur caractère récurrent ou commun à différentes villes : manifestations festives et culturelles, projets de jardinage, démocraties participatives (conseil de quartier, conseil des enfants...), découvertes de l'environnement de proximité et appropriation de l'espace commun, projets autour de l'habitat...;
- leur spécificité, souvent liée à un contexte local : co-voiturage, actions de lutte contre l'isolement...;
- leur domaine d'application (habitat, transports, entreprises, services publics, culture, santé, éducation...).

Il nous est toutefois apparu qu'un **dénominateur commun** les caractérisait : "**faire et agir ensemble**".

Pour autant, nous avons jugé pertinent de regrouper ces diverses expériences ou pratiques sous quelques angles d'approche les caractérisant plus précisément :

- **se rencontrer** ;
- **s'entraider** ;
- **décider ensemble** ;
- **co-construire** ;
- **faire la fête**.

## Se rencontrer



Les initiatives ci-dessous concourent à l'intégration sociale, économique, intergénérationnelle. Elles créent du lien, favorisent la rencontre et l'échange, permettent de partager et valoriser les savoirs, et contribuent par ailleurs à briser les représentations, les frontières entre individus ou communautés.

**"Les fenêtres qui parlent"** : cette action, menée collectivement, témoigne particulièrement de la philosophie du réseau **"Réso Asso Métro"**, collectif d'associations de la métropole lilloise. Depuis 2002, il partage et cultive l'ouverture culturelle, la convivialité et la participation à la vie locale. Ces valeurs se concrétisent dans les actions menées par chaque association du réseau, à son échelle: expositions d'art, repas de quartier, valorisation du patrimoine, aide à la création de jardins communautaires...



En 2018, pour leur 17ème édition, "Les fenêtres qui parlent" ont investi pendant 1 mois près de 20 quartiers dans 12 villes de la MEL.

Avec la complicité des habitants, des centaines d'artistes exposent leurs créations aux fenêtres, et les rues s'animent de diverses manifestations.

**“Les talents des quartiers” (Plan “circuits courts”)** : la **Maison de l’Emploi de Lille-Lomme-Hellemmes** rassemble toutes les initiatives publiques et privées en faveur de l’emploi en direction des entreprises, des salariés, des demandeurs d’emploi et des créateurs d’entreprise.

La **Mission Locale de Lille** accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d’insertion sociale et professionnelle. Elle agit également en faveur de l’accès au logement, du droit à la santé et de la citoyenneté des jeunes.

Dans le cadre du Programme d’Investissement d’Avenir (PIA), les “circuits courts” permettent une rencontre directe entre chefs d’entreprise et jeunes, et créent les conditions d’un accompagnement personnalisé pour des jeunes demandeurs d’emploi (conseil, orientation, découverte de jeunes talents).

**Jardins partagés**: plusieurs communes ont créé ou créent des espaces ouverts et intergénérationnels autour du jardinage. Les habitants y jardinent en toute convivialité et se retrouvent autour d’activités diverses (troc de plantes, ateliers pédagogiques...).

**Insertion, lutte contre les exclusions** : **“FACE (Fondation Agir Contre l’Exclusion) Métropole Européenne de Lille”** est un club d’entreprises métropolitain. Depuis 1996, il mobilise et implique son réseau d’entreprises citoyennes autour de la lutte contre l’exclusion, les discriminations, la pauvreté et les vulnérabilités. Son but : permettre au plus grand nombre l’accès à l’activité économique et à la dignité sociale, prioritairement dans les territoires qui cumulent les problèmes de pauvreté, sources de problèmes de vivre ensemble.

Avec et dans les entreprises partenaires, FACE MEL :

- facilite la connaissance et l’accès au monde de l’entreprise pour les élèves du collège à l’université;
- facilite la préparation et le retour à l’emploi avec les entreprises;
- favorise le développement, le management et la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale de l’Entreprise comme de la diversité dans les entreprises;
- développe de nouvelles formes d’alliances entre les entreprises et leurs territoires, et transforme les pratiques concernant les inégalités.

FACE MEL œuvre ainsi à insérer, lutter contre les discriminations à l’embauche, sert de relais entre les jeunes et les entreprises, y forme des acteurs pour accompagner les chercheurs d’emploi dans des entreprises marraines, avec coaching de collaborateurs.

**Lieu de ressources intergénérationnel dans un éco-quartier** : le futur Eco Quartier de l’Ange gardien à **Quesnoy-sur-Deûle** intégrera un espace intergénérationnel proposant services, animations ouverts le dimanche, les vacances d’été et autres vacances scolaires, afin de rompre l’isolement d’une partie des habitants de la commune. Conçu dans le cadre d’un projet participatif, ce lieu comportera des espaces verts et publics (jardins partagés, trocs de plantes etc. ...).

**Organisation de ciné-débats (Sailly-lez-Lannoy)**

**Les maisons Folie** : héritage de « Lille 2004, capitale européenne de la culture », elles sont un ensemble de lieux culturels basés sur la métropole lilloise, dans le Nord, le Pas-de-Calais et en Belgique. Ces structures servent de lieux d’expositions, de salles de concerts, organisent des ateliers pour enfants, adultes et familles .... Elles forment un maillage important dans la vie culturelle de la MEL et au-delà.

**Cérémonie d’accueil des nouveaux habitants** (plusieurs communes)

**Centres sociaux** (dont Maisons des Jeunes et de la Culture): 21 centres sociaux dans la MEL, où les décisions sont prises par les habitants. 1200 adhérents qui élisent un conseil d’administration.



Les Centres sociaux constituent un vecteur remarquable de vivre ensemble et sont des outils précieux de développement du territoire. Ils restent des lieux d'éducation populaire et se réinventent. Leurs priorités : promouvoir le pouvoir d'agir des habitants, leur donner la capacité de faire et d'être eux-mêmes leurs propres vecteurs d'émancipation. Ils coopèrent de plus en plus entre eux. Dans les MJC notamment, on s'adapte en faisant au plus proche (ex : spectacles en appartement...).

**Association ETOUCHANE (Roubaix)** : des vidéastes engagés qui tournent et présentent des documentaires sur des thèmes sociétaux en créant de l'échange par réaction (prise en compte de la parole citoyenne, égalité hommes/femmes,...). Leur démarche vise à donner la parole et à lui donner de la valeur en sachant s'écouter. La municipalité de Tourcoing les accompagne dans la restitution publique de leurs productions.

**Transports en commun et mobilités douces (Lille)** : outre la disposition de mobilités interconnectées rapides et durables avec un réseau de métro, un réseau de bus dense, le périphérique, l'autoroute et le TGV arrivant en cœur de ville... les lillois bénéficient de solutions de mobilité douce (V'Lille, auto partage, pistes cyclables, navette du Vieux-Lille) qui permettent de limiter l'usage de la voiture, et d'améliorations qualitatives de la voirie (trottoirs élargis, pistes cyclables multipliées, zones de rencontres). Ces évolutions s'inscrivent dans le Plan de Déplacements Urbains qui concerne toute la métropole, tous les modes de déplacements et qui doit aussi s'intégrer dans l'urbanisme et les projets d'aménagement de la MEL.

**Des logements solidaires et durables** : la ville de Lille favorise la mixité sociale et le vivre-ensemble en appliquant la règle des trois tiers dans ses projets : un tiers de logements sociaux, un tiers de logements intermédiaires, un tiers de logements privés. L'accession aidée à la propriété est favorisée pour les jeunes couples et les familles modestes, en réduisant le prix des logements concernés. La ville s'est engagée dans l'encadrement des loyers et son office foncier solidaire, le 1er de France, garantit des prix durablement accessibles avec la propriété publique du foncier.

**Habitat partagé, participatif et intergénérationnel** : créée à Tourcoing et basée à ce jour à Lille, l'association **Génération et Cultures** a développé des savoir-faire à destination des collectivités et associations, dans le domaine de la cohésion sociale et de l'inter-génération. Elle agit dans trois domaines :

- les logements intergénérationnels, avec le dispositif "Un Toit à Partager" qui propose aux étudiants d'être hébergés chez des seniors pour un loyer modeste et quelques services au quotidien. Une solution aux problématiques de logements étudiants tout en luttant contre l'isolement et la solitude des seniors...;



- les territoires, avec l'appui au montage et à la réalisation d'actions locales favorisant les liens entre les cultures et les générations (ex: accompagnement du bailleur social Lille Métropole Habitat à la résidence Trévis à Lille Moulins, avec un projet social autour d'un local intergénérationnel);
- les foyers et les résidences sociales où vivent des personnes âgées en rupture de lien, notamment avec les actions menées pour et avec des travailleurs migrants retraités hébergés dans les "foyers ARELI".



L'association a par ailleurs mis en place un centre de ressources au service de l'ensemble des habitants du Nord – Pas-de-Calais et de leurs élus.

**Création d'un « SAS- ROMS »** dans un quartier d'**Haubourdin** : lieu provisoire d'accueil et d'insertion des Roms : réunions d'accueil et de présentation des arrivants aux riverains, pour se connaître et favoriser l'intégration (Haubourdin), avec le relais du CCAS.

**SuperQuinquin** : supermarché coopératif et participatif à **Lille**, porté par des citoyens désirant créer une alternative à la grande distribution classique.



Depuis juillet 2016, la société Coopérative SuperQuinquin fédère l'ensemble des sociétaires et anime le projet au quotidien:

- des produits de qualité à des prix réduits, avec l'ambition de contribuer au développement d'une agriculture durable et respectueuse de l'environnement et des paysans;
- un supermarché participatif (3 heures de bénévolat mensuelles par adhérent), coopératif (des adhérents-clients qui décident);
- un espace de rencontre convivial entre adhérents, habitants et producteurs, également lieu d'information et d'échange autour des enjeux alimentaires actuels.

**Intergénérationnel / mixité sociale** : depuis 2017, les aînés de l'EHPAD des Bruyères à **Mons-en-Barœul** partagent 1 semaine de vacances de Pâques à la mer avec des enfants. Cette expérience a fait évoluer les pratiques des soignants. De même, une chorale rassemble aînés et enfants.

**Travail hors les murs :** la bibliothèque municipale de Mons-en-Barœul propose aux enfants des actions d'éveil à la lecture (lectures vagabondes en pieds d'immeubles). Au-delà de l'éveil culturel et de la rencontre, ces enfants deviennent eux-mêmes prescripteurs pour leurs parents.

**Lutte contre les discriminations :**

La MEL et ses partenaires ont signé le 13 juin 2018 le **Plan Territorial de Prévention et de Lutte contre les Discriminations** (PTLCD), annexe du contrat de ville métropolitain. La loi de programmation et de cohésion urbaine du 21 février 2014 inscrit en effet dans son article 1 que la politique de la ville vise à concourir à :

- l'égalité entre les femmes et les hommes
- la politique d'intégration
- la lutte contre les discriminations dont sont victimes les habitants des quartiers défavorisés, notamment celles liées au lieu de résidence et à l'origine réelle ou supposée.

Le PTLCD doit permettre de répondre aux inégalités rencontrées par les habitants des quartiers et à leurs besoins. Il vise à développer l'égalité réelle de traitement en intégrant le principe de non-discrimination dans les pratiques et les processus professionnels des partenaires du contrat de ville, avec 3 leviers d'action :

- La sensibilisation et la formation des partenaires
- l'accompagnement des habitants
- la communication vers les habitants et les professionnels

Et 4 priorités d'action :

- l'accès au logement
- l'accès aux soins et le refus de soins
- l'accès à l'emploi,
- l'accès aux stages, à l'apprentissage et à l'orientation.

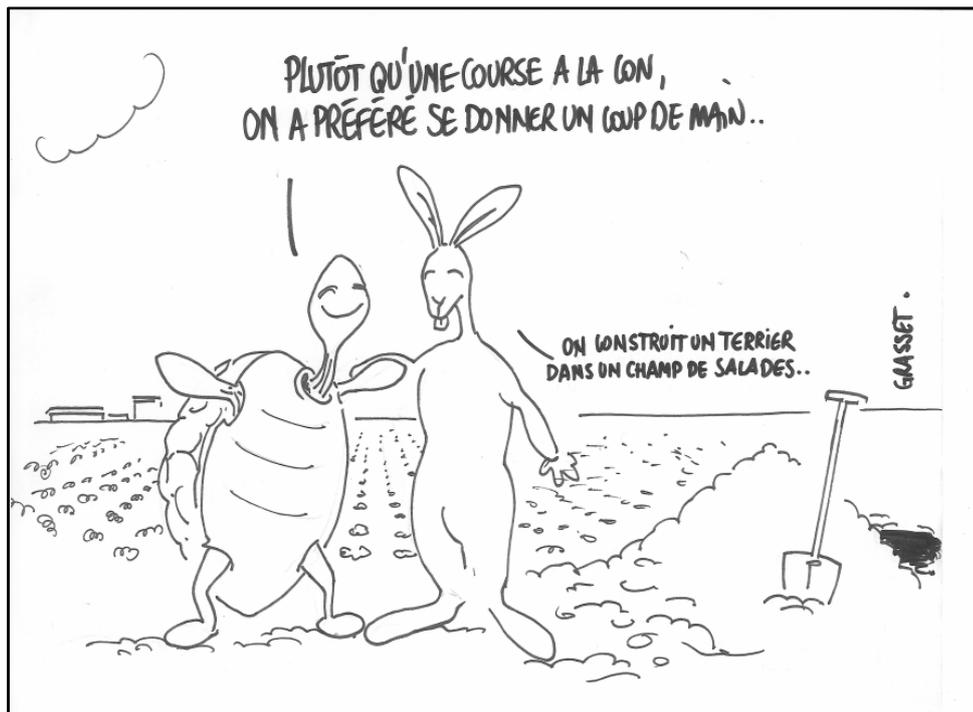
**Actions mises en place en 2017-2018 :**

- Une formation à destination des chefs de projet Politique de la ville / Janvier 2017
- Un cycle de qualification Accès aux droits et discriminations / Novembre 2017
- 4 groupes de travail mis en place : accès au droit, logement, santé et emploi.

**Travail en commun sur la mémoire d'événements locaux ou d'un quartier :** Les chemins de mémoire à Armentières, réalisation d'un livre sur la mémoire du quartier du Brun Pain à Tourcoing.



## S'entraider



Se retrouvent ici diverses initiatives visant à mettre en œuvre des actions de solidarité et d'aide au quotidien.

**Activités associatives et de solidarité :** A Emmerin, un réseau d'écoute sociale avec des bénévoles, une "malle aux vêtements" qui fonctionne comme un magasin et se diversifie en épicerie solidaire, une banque alimentaire, une bourse aux jouets et un spectacle de Noël, un site «passe à ton voisin» à partir d'une application qui permet des échanges d'objets, une bibliothèque animée par des bénévoles, un Forum des associations. A Armentières, une épicerie solidaire, l'Association tissage des solidarités (achats subventionnés et espace partagé de travail, l'Espace Trèfle (lieu de rencontre/ressource pour les personnes atteintes du cancer. A Marcq-en-Barœul, le Festival des Solidarités au cours duquel des associations humanitaires marcquoises se mobilisent aux côtés de la Ville pour proposer plusieurs manifestations (vente solidaire, Impro sans Frontière et Fête aux huîtres en 2018), au profit de leurs actions locales ou dans le monde.



**Insertion, lutte contre les exclusions :** "FACE (Fondation Agir Contre l'Exclusion) Métropole Européenne de Lille" est un club d'entreprises métropolitain. Depuis 1996, il mobilise et implique son réseau d'entreprises citoyennes autour de la lutte contre:

- l'exclusion, pour rétablir le lien social, personnel et/ou professionnel;
- les discriminations, pour établir l'égalité de traitement dans des situations professionnelles comparables;

- la pauvreté, pour rétablir les revenus de subsistance et la dignité des personnes, agir contre les altérations des conditions de vie et les difficultés d'accès aux besoins fondamentaux (logement, accès à l'énergie, soins, culture, éducation);
- les vulnérabilités, pour combattre la vulnérabilité sociale (fragilité matérielle ou morale à laquelle est exposé un individu, une organisation ou une société).



FACE MEL entend permettre au plus grand nombre d'accéder à l'activité économique et à la dignité sociale, prioritairement dans les territoires qui cumulent les problèmes de pauvreté, sources de problèmes de vivre ensemble.

Avec et dans les entreprises partenaires, FACE MEL intervient dans :

- l'éducation et la culture, en facilitant la connaissance et l'accès au monde de l'entreprise pour les élèves du collège à l'université ;
- l'emploi, en facilitant la préparation et le retour à l'emploi avec les entreprises;
- les entreprises, en y favorisant le développement, le management et la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise comme de la diversité;
- les territoires, en suscitant l'émergence d'écosystèmes où l'économique, le politique et le social coopèrent avec intelligence. Le territoire peut ainsi devenir un lieu privilégié de coopération, d'innovation et de performance économique et sociale.

Quelques actions de terrain:

- ATOUT FACE : accompagnement collectif pour chercheurs d'emploi, en sessions de 2 à 3 semaines dans les locaux d'une entreprise marraine, avec coaching de collaborateurs de l'entreprise: RH, managers...)



- TEKNIK : dispositif à destination des élèves de la 4<sup>ème</sup> à la 1<sup>ère</sup>, visant à sensibiliser les élèves aux filières industrielles dans le cadre de leur orientation scolaire, transmettre la notion de mixité professionnelle à travers la lutte contre des stéréotypes (métiers dits répétitifs, à faible revenu, sans parcours d'excellence)
- FACE à la mixité : accompagnement à la promotion de l'égalité professionnelle et de la mixité (par actions de sensibilisation, formation, diagnostic).

**Actions de maintien des personnes âgées dans la vie de la cité** : aides à domicile, repas, cours d'informatique, navettes inter-quartiers pour permettre l'accès aux équipements ou participer aux activités destinées aux aînés (Marcq-en-Barœul)

**Covoiturage entre les habitants de la commune** (plusieurs communes).

**Charte « entraïdons-nous » des habitants d'un quartier** : des habitants du quartier Belencontre à Tourcoing ont voulu agir contre les difficultés quotidiennes liées au vieillissement, à la perte d'autonomie, aux situations d'isolement, de rupture du lien social. En lien avec les services de la mairie, le CCAS, le Centre social et le bailleur social Vilogia, ils ont lancé l'action "Entraïdons-nous" concrétisée par une charte signée par plus de 50 aidants ou bénéficiaires de toutes générations. Un logo créé par les habitants s'affiche aux fenêtres des aidants.

**Atelier de partage « jeunes/ aînés »** sur les outils informatiques (Villeneuve d'Ascq)

**Hébergements d'urgence** : créer des lieux pour les plus vulnérables (Lille)

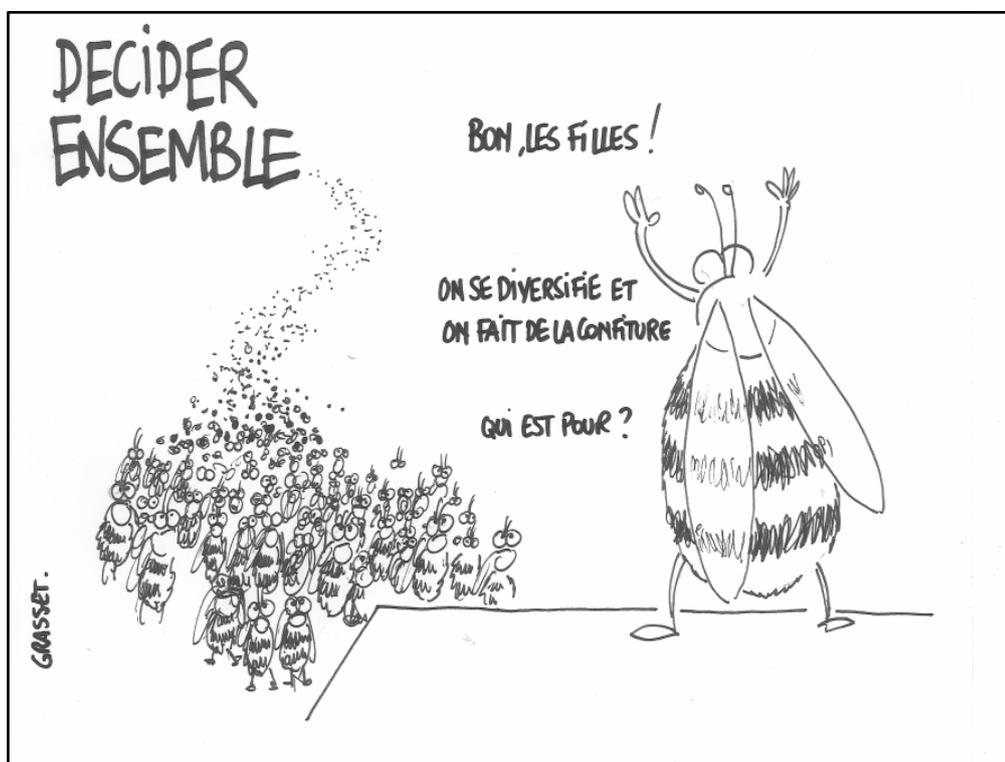
**Coup de pouce citoyen** : des municipalités soutiennent les jeunes dans leur démarche de bénévolat ou d'insertion professionnelle.

Mons-en-Barœul paie ainsi la formation au BAFA ou le permis de conduire aux jeunes qui s'investissent dans un projet ou du bénévolat dans la commune.

Pour les aider dans leurs recherches d'emploi, Tourcoing finance le permis de conduire de ses jeunes justifiant d'une démarche d'insertion professionnelle, en contrepartie de leur engagement d'effectuer 35 à 50h de volontariat.

**Tarification sociale différenciée de services municipaux**: école de musique, zoo ... (Lille)

## Décider ensemble



Le champ des initiatives suivantes relève de différentes formes de **démocratie participative, vecteur de vivre ensemble à différents échelons de la société.**

### **Budget participatif (Armentières et Lille) :**

Initié en 1989 à Porto Alegre au Brésil, le concept du budget participatif s'est développé récemment en France dans moins de 50 collectivités. Sécuriser les abords d'une école, installer des boîtes à livres, aménager une aire de jeux : la plupart des actions proposées concernent le cadre de vie ou la culture, mais aussi de plus en plus la solidarité (casiers solidaires permettant aux sans-abris de se libérer pour leurs démarches administratives ou recherches d'emploi).

Le budget participatif permet aux **Lillois, Lommois et Hellemmois** de proposer des projets d'intérêt général qui améliorent la vie des gens, et de voter pour ceux qu'ils estiment prioritaires. Les projets ayant recueilli le plus de votes et ayant été retenus par le jury citoyen sont ensuite réalisés par la Ville sur une enveloppe de plus d'1M€ en 2018 (budget d'investissement). En 2018, sur 185 projets proposés au vote des habitants, 20 ont été retenus. Parmi eux : Eco quartier solidaire, Du vert en ville, Des pistes cyclables sécurisées, Le jardin écologique du Vieux-Lille, Des box et parkings vélo, Des sanitaires dans Lille, Des casiers solidaires pour les sans-abri, réalisation de totems culturels par les élèves d'une école élémentaire, Des poubelles à compost pour tous, Des vergers pour Lille et les Lillois, Des frigos solidaires ...



A **Armentières**, tous les habitants âgés de 16 ans au moins peuvent déposer un projet à titre individuel, collectif ou associatif, visant à améliorer le cadre de vie, le « bien vivre ensemble » du plus grand nombre. Après étude de faisabilité technique, juridique et financière par les services municipaux, une présentation publique des projets est faite, avant vote des habitants.

**Conseils de quartier** (plusieurs communes) :

A **Tourcoing**, c'est la première instance de participation des habitants, qui leur permet de s'exprimer sur toutes questions liées aux 16 quartiers dans la ville. Ouvert à tous les habitants, il est co-présidé par l'un d'eux et l'Adjoint de secteur, donne un avis consultatif avant le vote par le Conseil Municipal, et peut aussi émettre des vœux ou questions à ce même Conseil.

Les Conseils de quartier comportent 2 instances:

- le Bureau de quartier : groupe de travail composé des coprésidents (habitant + élu adjoint de quartier), de 10 habitants, 5 membres acteurs économiques, 5 membres associatifs, 5 membres élus et 2 membres du Conseil communal de la Jeunesse. Le Bureau du Conseil de quartier réfléchit autour de projets concernant la ville, prépare les assemblées publiques, est représenté au Conseil Communal de la Concertation (1 réunion annuelle sous la présidence du Maire) ;
- l'Assemblée de quartier : réunion publique ouverte à tous les habitants du quartier, qui se réunit au moins 3 fois par an. On y présente à l'ensemble des habitants les projets du quartier, les travaux engagés en bureaux et on sollicite leur avis.

A **Armentières**, la Ville a développé de nombreux dispositifs. Avec les permanences d'élus instaurées en 1995, le Conseil Local de Concertation en 2003, les Ateliers de Quartiers (aujourd'hui Ateliers d'Initiatives Citoyennes) en 2009 ou le Conseil Citoyen en 2015, les habitants sont devenus acteurs de la chose publique. Ces dispositifs permettent de mieux comprendre comment se construisent les projets à l'échelle communale, et aussi de retisser du lien entre les habitants et les institutions.

**Conseils municipaux d'enfants**: les enfants de fin de primaire font campagne pour être élus. Pas de souci de culture, de genre ou de catégories sociales, optimisme et inventivité (plusieurs communes).

**Conseils de seniors ou de jeunes** (plusieurs communes)

**Maisons de services ou de projet implantées dans les quartiers.** Favoriser le dialogue, accueillir les habitants, partager les projets (**Tourcoing**)

**Les conseils citoyens (quartiers prioritaires en politique de la ville)** : Dans sa loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014, l'Etat propose un dispositif redonnant une place centrale aux

habitants dans l'animation des quartiers dits "quartiers prioritaires" en politique de la ville : le Conseil Citoyen. 19 communes sont concernées dans la MEL: Armentières, Croix, Faches-Thumesnil, Haubourdin, Hellemmes, Hem, Lambersart, Lille, Loos, Lys lez Lannoy, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Ronchin, Roubaix, Seclin, Tourcoing, Villeneuve d'Ascq, Wattignies, Wattrelos.

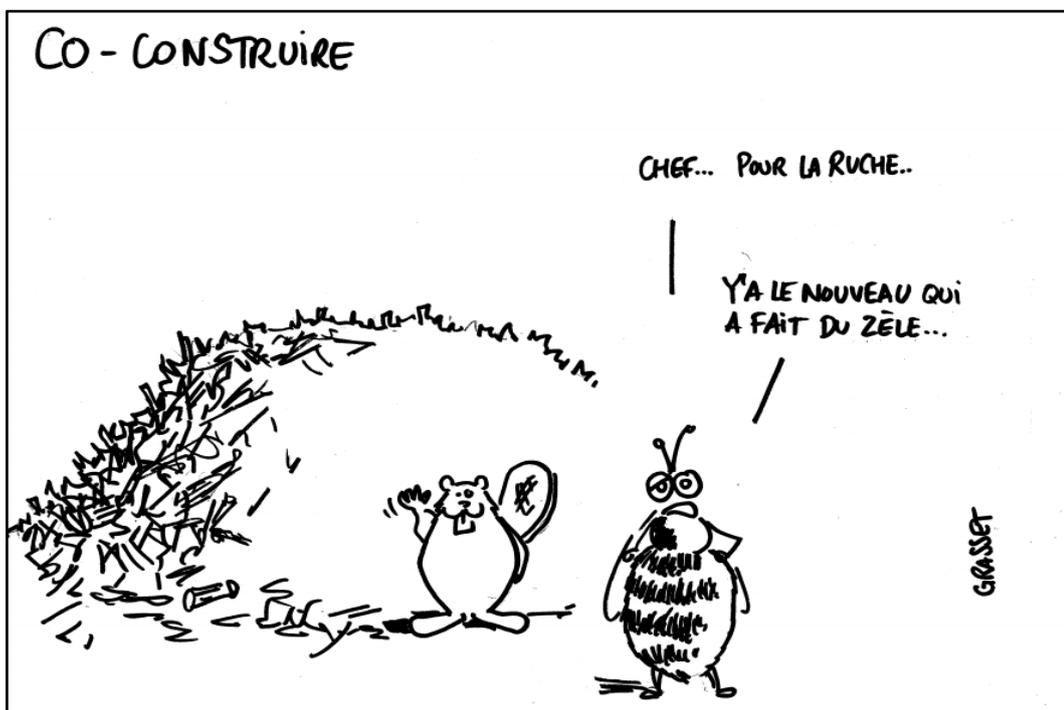
Le conseil citoyen est un collectif d'habitants et d'acteurs du quartier souhaitant agir ensemble pour participer à **la réalisation de projets** contribuant au mieux vivre ensemble. Il permet aux habitants de participer aux projets d'évolution de leur quartier et de proposer des initiatives.

Reconnus par l'Etat et les pouvoirs publics, ils agissent en toute autonomie **avec les habitants et les acteurs locaux du quartier** (associations, commerçants...), **aux côtés des acteurs institutionnels**. S'inscrivant dans le cadre de la loi, ils participent au suivi et à l'évaluation du contrat de ville dans le cadre des instances de pilotage organisées par la MEL et les communes.

Ils sont constitués en association ou portés par une association déjà existante, et peuvent s'intéresser à **tous les sujets de vie quotidienne de leur quartier** : habitat, éducation, santé, emploi, jeunesse, prévention, sécurité, culture, sport, solidarité, défense des droits économiques et sociaux...



## Co-construire



Figurent ici diverses initiatives tendant à favoriser l’appropriation de l’espace public, et la mise en œuvre de réalisations communes. Ici aussi, vivre ensemble c’est d’abord faire et agir ensemble.

**Jardins partagés** : dans ces espaces ouverts et intergénérationnels autour du jardinage, les habitants peuvent jardiner et échanger en toute convivialité autour de diverses activités (troc de plantes, ateliers pédagogiques...) (Plusieurs communes).

**La Fabrique Sallysienne (Sailly-lez-Lannoy)**: la Fabrique Citoyenne Sallysienne (ou Fabrique Sallysienne) est un groupement de citoyens motivés qui se consacrent à la mise en œuvre d’initiatives citoyennes, permettant le mieux vivre au quotidien. C’est un espace de proposition ouvert à tous, pour faciliter, avec pragmatisme et bon sens, la prise d’initiative et l’auto-organisation citoyenne. On y encourage la créativité et l’innovation au service des autres (jardin participatif, covoiturage, circulation douce, ruches, échanges...). Débats, ateliers en groupe, conférences thématiques... sont régulièrement organisés.



Une fabrique citoyenne, ça sert notamment à :

- renforcer la cohésion sociale, la citoyenneté de proximité, le “vivre ensemble”;
- encourager le dialogue intergénérationnel et interculturel;
- favoriser la mixité sociale et culturelle;
- encourager la créativité et l’innovation sociale;
- favoriser la prise en compte du développement durable dans les projets;
- favoriser les échanges en s’appuyant sur la diversité et la richesse de la population.
- veiller à la préservation du patrimoine naturel, historique et culturel de la commune.

**Maison des projets urbains (Mons-en-Barœul) :** “LE LIEN” est la maison des projets urbains monsois. Cet espace développe une approche sensible et une culture commune sur l’évolution urbaine du cadre de vi(II)e en multipliant les rencontres entre professionnels, habitants et responsables politiques, afin “d’imaginer, concevoir et partager la vi(II)e à venir”.



#### **Rendre l’espace public attractif pour permettre la rencontre :**

L’évolution de la ville de Mons-en-Barœul apparaît symbolique d’une certaine histoire urbaine française. Au milieu des années 60, cette ville a connu un doublement de son nombre de logements et d’habitants sur 8 ans, avec la construction de “la ZUP”. Ce choc urbain a profondément marqué la forme, l’identité de la ville. A ce jour, la période de la ZUP est révolue, mais le vivre ensemble reste marqué par le “découpage” historique entre Vieux et Nouveau Mons. .

Il y a 10 ans, était lancé le premier Programme de Rénovation Urbaine, confié à un paysagiste et non à un urbaniste pour concevoir le schéma urbain: 200 millions d’euros de travaux, 1 200 réhabilitations de logements, 400 démolitions, 400 constructions, une école, une salle d’escalade, des salles associatives, de sports, de spectacles, des parcs et espaces publics complètement requalifiés...

La réflexion sur le vivre ensemble a accompagné tout le processus de renouvellement urbain, pour faire en sorte de **donner la priorité à l’habitat et à l’espace public** : créer des espaces publics pour pouvoir « tirer la chaise» comme avant, se parler, chercher à **associer l’urbanisme et l’humain** en améliorant le cadre de vie pour qu’on en soit fier, amener les habitants à se rencontrer au -delà des clivages sociaux , permettre une certaine mixité sociale avec une politique de l’habitat consistant par exemple à reconstruire à égalité logements sociaux et privés après démolition, concevoir tout équipement pour une mutualisation optimale, pour le rendre attractif au plus grand nombre et là aussi favoriser les rencontres entre quartiers.

Le quartier du “Nouveau Mons” est aujourd’hui labellisé “éco-quartier”, label national qui intègre la dimension paysagère. Il a été retenu pour un Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPNRU) qui permettra de poursuivre, sur 10 ans encore, la métamorphose de la ville.

**Chantiers collectifs dans la commune :** journées citoyennes d’embellissement, de nettoyage ... (plusieurs communes).

## Fêter ensemble



Troupe permanente de comédiens professionnels, personnes en situation de handicap mental :



Née en 1978, la **Compagnie de l'Oiseau-Mouche** est devenue professionnelle en 1981 en créant le premier Centre d'Aide par le Travail artistique de France. Après le théâtre de gestes, le texte est devenu une composante forte du travail théâtral de la compagnie au début des années 2000, La philosophie de l'Oiseau-Mouche : promouvoir une culture accessible à tous et les valeurs de la démocratisation culturelle.

Créer, innover, découvrir sans se figer dans un genre ou un répertoire, en prenant en compte l'identité et les compétences de chaque comédien, telle est la réalité de cette troupe qui, après 40 ans d'existence, a porté 49 créations et plus de 1600 représentations.

La compagnie n'a pas de metteur en scène attitré car elle veut favoriser les rencontres avec des artistes venant de disciplines artistiques différentes.

Depuis 2008, elle se produit aussi « hors les murs », pour rencontrer le public en dehors des réseaux de salles équipées, dans une démarche de démocratisation culturelle, soutenue par la MEL depuis 2011.

Après avoir œuvré à rendre accessibles ses créations à un large public métropolitain, populaire et mixte, la compagnie entend le fidéliser par le biais de parcours de spectateur, avec une part active de ses comédiens et de ceux des compagnies accueillies au Théâtre de l'Oiseau-Mouche / le Garage (rencontres avec les comédiens et artistes en résidence, stages et ateliers de pratique artistique, visite du théâtre, aide à la construction des projets...).

**Lille 3000** : association issue de la volonté d'artistes, responsables de structures culturelles, acteurs du monde économique, de prolonger l'élan et le succès de « Lille 2004, capitale européenne de la culture », avec la participation de nombreuses villes ou collectivités publiques françaises et belges.

Accompagnée par la MEL, Lille 3000 prépare et organise des manifestations artistiques et culturelles visant à explorer les cultures et les problématiques de notre monde, à destination du grand public, à Lille, dans la MEL, la région et les pays voisins.

Tous les 3 ans, les grandes manifestations de Lille3000 sont renouvelées dans un souci de démocratisation populaire. 2019 sera celle de l'Eldorado.



### **Fêtes de quartier ou communales :**

Les fêtes de quartier perdurent depuis des décennies dans de nombreuses communes et s'étendent même parfois à de nouveaux quartiers, à l'initiative de leurs habitants.

La désormais traditionnelle "Fête des Voisins" rassemble tous les ans de nombreux habitants. Elle se décline même parfois en "Fête des voisins qui n'ont pas de voisins" (Emmerin) !

Enfin, de nombreux rassemblements festifs annuels dans les villes de la MEL font écho à la convivialité de leurs habitants (Braderie de Lille, Fête des Nieulles à Armentières, festival de la Louche d'Or à Wazemmes, fête des Louches à Comines, La Deûle en fête à Wambrechies...).



**Les Belles Sorties :** chaque année, ce dispositif de la MEL propose aux petites et moyennes communes de son ressort des spectacles au tarif très accessible (5 € maxi): danse, musique et spectacles jeune public.... et favorisant la circulation des publics.

En 2018, sont concernées 63 villes de moins de 15 000 habitants.

**Démos (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation sociale) :** il s'agit d'un projet de démocratisation culturelle aux ambitions nationales, porté par la Cité de la musique-Philharmonie de Paris. Démos s'adresse à des enfants de 7-12 ans ne disposant pas, pour des raisons économiques, sociales ou culturelles, d'un accès facile à la musique classique dans les institutions existantes. Le projet éducatif s'appuie

sur une coopération entre musiciens, travailleurs sociaux et animateurs socioculturels. Démos propose aux enfants 3 années de pratique musicale collective et intensive.

Sur le territoire de la MEL, Démos s'associe à l'**Orchestre National de Lille et à la MEL** pour porter le projet mis en place depuis février 2017. Au total, ce sont près de 115 enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville, qui se sont vus confier un instrument de musique et qui participent à des ateliers bihebdomadaires, accompagnés par des musiciens, des danseurs et des chefs de chœur professionnels.



Chaque année se clôture par un concert final sous la direction d'Alexandre Bloch, chef de l'Orchestre Démos Métropole Européenne de Lille. Un concert a été donné au Nouveau-Siècle en juin 2018 pour la fête de la musique. Les enfants sont également invités à participer à un week-end Démos à la Philharmonie de Paris. Le concert final du projet aura lieu en été 2019 à Lille.

9 communes sont partenaires à travers leurs centres sociaux : Armentières, Faches-Thumesnil, Hem, Lille Sud, Marcq-en-Barœul, Mons-en-Barœul, Roubaix, Villeneuve d'Ascq, Wattrelos.

**Le sport et la MEL :** La MEL organise régulièrement des événements sportifs d'envergure nationale et internationale, autant d'occasions de rassemblements populaires conviviaux et vecteurs de communication et de rayonnement pour le territoire et ses habitants.

**“Les fenêtres qui parlent”** : cette action, menée collectivement, témoigne particulièrement de la philosophie du réseau **“Réso Asso Métro”**, collectif d’associations de la métropole lilloise. Depuis 1999, il partage et cultive l’ouverture culturelle, la convivialité et la participation à la vie locale. Ces valeurs se concrétisent dans les actions menées par chaque association du réseau, à son échelle: expositions d’art, repas de quartier, valorisation du patrimoine, aide à la création de jardins communautaires...

En 2018, pour leur 17ème édition, “Les fenêtres qui parlent” ont investi pendant 1 mois près de 20 quartiers dans 12 villes de la MEL.

Avec la complicité des habitants, des centaines d’artistes exposent leurs créations aux fenêtres, et les rues s’animent de diverses manifestations.



**Organisation d’activités et d’événements avec les communes voisines** (Emmerin)



## VIVRE ENSEMBLE DANS LA MEL : OBSTACLES ET POINTS DE VIGILANCE

Le panorama précédent témoigne de l'implication de tous les acteurs, du dynamisme du tissu associatif dans la métropole, pour parvenir à « faire société ». Cependant, plusieurs obstacles et limites ont été pointés par nos interlocuteurs :

- l'action locale est aujourd'hui fortement ébranlée par les réformes institutionnelles et les changements des gouvernances locales et intercommunales vécues, subies ou engagées ces dernières années. **De nombreux acteurs sont ainsi à la recherche d'un nouvel équilibre** (ex : les intercommunalités ont pris le relais des communes en matière de compétence sociale) ;
- les associations souhaitent la mise en place d'un contrat de confiance, équilibré, avec les institutions, durable dans le temps : moins d'incertitudes sur les subventions, un soutien aux bénévoles. Or les **associations** ont subi une **diminution de leurs moyens et un effritement de leurs ressources** consécutifs à l'impact de nouveaux modes de financement reposant sur le principe de l'appel à projets, de la diminution des subventions et de la suppression des contrats aidés. Nombre d'associations subissent par ailleurs une **érosion du bénévolat**, du fait du vieillissement ou de l'usure des bénévoles ;
- faute de moyens, la **réduction du maillage territorial d'actions de proximité** (travailleurs sociaux par exemple) contribue à **l'éloignement de certains publics (jeunes, personnes éloignées de l'emploi ...)** des acteurs de terrain, à leur **isolement**, au **repli sur soi**. Ont ainsi été cités dans un entretien « **les invisibles** », pour désigner ceux qui échappent à toutes les actions, et vivent alors le « ce n'est pas pour moi », et donc « je reste à l'écart » ;
- certains élus ont cité la **perte de confiance** de la part d'habitants qui ne croient plus à l'efficacité des projets, comme une sorte de **défaitisme** ;
- **le manque ou l'absence d'échanges inter-quartiers ou entre communes** limitent les effets des actions entreprises et **contrarient la mixité sociale** ;
- les réalités sociales, et d'abord **le creusement des inégalités socio-économiques**, ont **fragilisé le lien social en fragmentant la société**. Cette situation est matérialisée par la typologie des quartiers qui témoigne de **ségrégations socio-spatiales**. On revient ainsi à ces frontières invisibles qui peuvent devenir des barrières, car la mixité sociale ne se décrète pas. C'est ainsi souvent **l'entre soi** qui domine. Le lieu d'habitation reste discriminant, représentant à la fois le statut et le niveau de vie. La politique de la ville inclut bien dans ses objectifs le vivre ensemble, mais finalement les quartiers d'habitat social assignent certaines catégories de population à des territoires stigmatisant.

On ne peut nier d'autre part des **replis communautaristes sur certains territoires**.

Par ailleurs, engager des actions en faveur du Vivre ensemble dans les **territoires concernés par les problèmes d'insécurité, de trafics de stupéfiants** s'y révèle de fait mission impossible.

Ainsi, **les situations de pauvreté dans le territoire de la MEL sont des obstacles évidents à la cohésion sociale, et donc au vivre ensemble**. L'étude « Pauvreté » de février 2018 rappelait précisément que « la pauvreté fortement concentrée aux grands pôles de la politique de la ville s'ajoute à celle des quartiers de pauvreté diffuse. » Faut-il rappeler qu'à Lille 25% de la population est dans une situation de pauvreté en référence au seuil de pauvreté de l'INSEE, et que ce taux est de 42% à Roubaix.

- face à ces difficultés, de nombreux acteurs sont contraints de **gérer l'urgence**, ce qui peut mettre au second plan les actions sur le long terme.



## DES LEVIERS ET DES RESSOURCES À MOBILISER

Nos entretiens ont mis en lumière que l'action locale est aujourd'hui ébranlée par les réformes institutionnelles et les changements des gouvernances locales et intercommunales vécues, subies ou engagées ces dernières années.

**Les acteurs rencontrés apparaissent toutefois généralement engagés dans un processus plus stratégique de la cohésion sociale :**

- **la contraction des ressources relance de nouvelles dynamiques locales du vivre ensemble.** Élus et acteurs associatifs manifestent une volonté accrue d'œuvrer sur le terrain à la mobilisation de toutes les énergies en dépit de l'effritement de leurs ressources et moyens. Le rôle **d'écoute et d'animation de la politique de la participation des habitants** de la part des élus se traduit alors par des actions et événements favorisant les liens sociaux et la prise de contact auprès des usagers et habitants;
- bien que limités aux quartiers prioritaires en **politique de la ville**, les **projets d'aménagement et de rénovation urbaine** sont bien perçus comme des opportunités de renouveler ou de créer des espaces de vie et de partage favorisant le bien-vivre dans les quartiers concernés;
- de façon générale, on observe que les élus et les acteurs publics et associatifs recherchent et développent sans cesse des **nouvelles formes de sociabilité**, pour « faire société », ce qui est un enjeu de la cohésion sociale. Ici aussi, les **conseils citoyens**, propres aux seuls **quartiers prioritaires en politique de la ville**, favorisent singulièrement la participation citoyenne et s'y avèrent catalyseurs du vivre ensemble ;
- en dépit d'une réactivité toujours perfectible, **l'écoute et le soutien technique des services de la MEL** sont généralement reconnus, et leur **rôle dans la mutualisation des moyens ou la fédération des acteurs locaux** apporte une **plus-value dans la réalisation des événements liés au vivre ensemble** ;
- la **proximité** des élus, les actions des associations, des centres sociaux et des services publics, dès lors qu'ils sont investis et engagés dans un projet clairement défini sur le vivre ensemble, révèlent une **expertise locale en matière d'intervention sociale**, notamment concernant le dispositif de la politique de la ville.



## CONCLUSION : LE VIVRE ENSEMBLE ET LA MEL

Nos entretiens et notre panorama d'initiatives ont permis de mieux appréhender ou de découvrir **nombre d'actions positives engagées sur le terrain**. Elles paraissent offrir des **terrains nouveaux d'exploration ou des pistes d'actions** aptes à optimiser les efforts engagés par les pouvoirs publics et les acteurs associatifs pour promouvoir le vivre ensemble. Elles semblent aussi constituer des leviers devant permettre de renforcer la coopération entre acteurs, voire même de redéfinir leurs modes d'interventions.

Dans un contexte de situations de pauvreté et de creusement des inégalités socio-économiques tendant à fragmenter la société, de multiples réformes et mutations institutionnelles ou législatives, nombre d'acteurs conviennent de la **nécessité de disposer d'une politique de vivre ensemble favorisant proximité, participation et lien social**.

La transversalité du sujet du Vivre Ensemble comme la très large palette des compétences de la MEL appellent à notre sens sa montée en puissance dans la **construction d'un projet de cohésion sociale globale en faveur du vivre ensemble**. Ce projet pourrait alimenter une vision plus soutenue et générale, par une approche fondée sur les échanges entre communes, habitants et acteurs associatifs, tout en préservant les liens entretenus par les élus locaux avec leurs habitants et les associations locales. Il pourrait intégrer notamment les orientations suivantes :

- **Accentuer la coopération intercommunale et avec la MEL, pour un ancrage durable, en clarifiant les rôles et les missions dans le cadre d'un projet de Vivre Ensemble métropolitain**

**L'articulation entre les différentes compétences de la MEL et celle des communes et intercommunalités pourrait être précieuse dans la conduite des actions du vivre et faire ensemble**. Les communes disposent d'une expertise acquise sur les besoins de leurs habitants et d'un lien privilégié avec ceux-ci et les acteurs locaux. La MEL a par ailleurs mis en place une coordination opérationnelle entre les acteurs de terrain. Elle pourrait **dynamiser la coopération entre communes**, et mener une action transversale sur son territoire, en connectant les acteurs. Des exemples de « faire ensemble » cités précédemment méritent d'être dupliqués, ce que la MEL pourrait promouvoir.

Bien que difficile à évaluer, le Vivre ensemble pourrait être un critère retenu dans l'évaluation du bonheur des habitants, comme un objectif à atteindre !

La situation économique et sociale ayant fortement évolué ces dernières années, elle exige des acteurs du vivre ensemble **une organisation plus transversale et multisectorielle des actions mises en place**. Les élus dans leur fonction d'écoute et d'animation sont les initiateurs des actions et des événements qui dynamisent le lien social dans leurs territoires. Lors de toutes nos rencontres, leurs réponses ont bien montré leur

volonté de « faire société » en mobilisant les habitants, les associations, et aussi les acteurs institutionnels si nécessaire. Sous cet angle, **l'intercommunalité peut être facilitatrice pour le financement et l'organisation.**

L'articulation entre les différentes compétences de la MEL et celles des communes pourrait être une base pour bâtir un **projet communautaire d'organisation stratégique du vivre ensemble.** Par étapes, la MEL se forgerait une nouvelle identité à vocation sociale.

- **Consolider et renforcer les missions de l'intercommunalité en matière d'intervention sociale en lien avec les communes : harmoniser les services en les rendant plus homogènes** (accompagnement des jeunes en difficultés, fonds d'aide aux jeunes et actions de prévention spécialisées)

Les intercommunalités peuvent dorénavant exercer de nouvelles compétences en matière sociale, qui relevaient jusqu'alors des communes et départements. Sur ce sujet, **la métropole pourrait devenir un nouvel acteur majeur en matière de cohésion sociale,** à la condition que les équilibres entre les communes et l'intercommunalité soient préservés. Cette orientation pourrait reposer sur la **construction d'un projet partagé, socle d'une coopération intercommunale** qui en définirait les modalités d'élaboration, de suivi, d'animation et de représentation institutionnelle.

- **Créer un nouvel élan dans les partenariats associatifs (financements, mutualisation et innovation).**  
Faire et agir ensemble ici aussi !

La MEL peut sans doute fédérer les forces vives associatives en complément des relais institutionnels.

Les partenariats associatifs peuvent être utiles pour fédérer les énergies et associer des publics différents pour les amener précisément à faire ensemble en co-construisant des actions dans des domaines culturels, environnementaux... Les financements par mutualisation pourraient donner plus de moyens pour mener à bien ces actions.

- **Former et/ou accompagner les professionnels, élus et acteurs concernés.**

Sur certaines problématiques (situations de pauvreté, de communautarisme, d'isolement ...), on ne perçoit ni **méthode ou stratégie** claire entreprise à l'échelle locale ou de la MEL, ni même **d'expertise et de ressources pour analyser les phénomènes et y apporter des regards croisés ou des contributions concrètes.**

Il existe des **angles morts dans l'analyse du vivre ensemble,** en raison de l'invisibilité sociale de certains habitants en situation de rupture ou d'isolement.

**Une analyse de données d'observation et d'évaluation** pourrait permettre de mieux appréhender les phénomènes émergents par des témoignages des habitants et des acteurs engagés dans le vivre et faire ensemble.

La charge administrative est souvent jugée de plus en plus importante et chronophage chez les élus et les associations. Avec plus de simplification et une organisation partagée et stratégique, ne pourrait-on imaginer un **outil métropolitain partagé** avec les communes, les CCAS et l'agence de développement de l'urbanisme, incarné politiquement. Un tel outil pourrait en outre objectiver les décisions de conventionnement au profit du développement de projets adaptés aux besoins.

Eu égard à l'impact favorable des **politiques de rénovation urbaine et des dispositifs de la politique de la ville** sur les conditions d'amélioration de la participation citoyenne et du développement social dans les quartiers concernés, ne pourrait-on favoriser **l'élargissement de cette méthode à tous les territoires de la MEL?**

Considérant l'importance des **publics fragilisés dans la MEL**, il apparaît urgent et prioritaire de **renforcer dans les territoires concernés l'accompagnement des parcours individuels ou familiaux par l'éducation, l'action sociale, l'aide à la parentalité, l'insertion, la lutte contre la récidive**. Ce socle apparaît indispensable pour que les habitants puissent devenir acteurs du vivre ensemble comme citoyens.

➤ **Définir une stratégie de la MEL pour un projet de cohésion sociale globale et transverse au territoire :**

Les communes ne peuvent plus agir seules sur leurs territoires si elles veulent s'engager dans une dimension plus inclusive et durable de leur politique de cohésion sociale. Elles doivent s'appuyer sur de nombreux acteurs institutionnels (MEL, Département, CAF, Etat, bailleurs, associations...). De nouvelles organisations et des contraintes financières ont affecté de nombreux projets.

Ces changements et la nouvelle configuration de la carte métropolitaine comme nationale (loi Nôtre et Maptam) poussent à porter une réflexion de fond et de forme sur la **redéfinition d'un partenariat local stable** reposant, entre autres, sur:

- **la coopération entre acteurs** comme enjeu principal de l'ancrage de la politique publique du vivre ensemble ;
- **la participation des habitants** pour une meilleure gouvernance partagée ;
- **le soutien aux initiatives des habitants pour des choix innovants et durables**. Parfois, la puissance publique fait « à la place de » au lieu d'accompagner, bride ou étouffe les initiatives.

**L'enjeu d'identifier la meilleure articulation entre les actions de droit commun et l'intercommunalité** présenterait en outre l'avantage de :

- repositionner des acteurs de l'intervention sociale (Département, CAF, clubs de prévention, centres sociaux,...) dans la **proximité** ;
- **mettre en synergie** des moyens des communes et le développement accru de **coopérations** intercommunales ;
- **généraliser la participation des usagers et des professionnels aux travaux de diagnostics, d'évaluation et d'observation** ;
- appuyer la réflexion sur un **observatoire social métropolitain** qui garantirait l'ingénierie, des outils ou des financements pour les communes non pourvues ;- de réexaminer les nouveaux modes de **financement des associations**.



